

## **OBJETS ENCOMBRANTS MENAGERS**

### **DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS ACCEPTES**

- APPAREILS ELECTROMENAGERS : cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, machines à laver, téléviseurs, matériel hi-fi, ...,
- MOBILIER D'AMEUBLEMENT : tables, chaises, portes sans verre, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salons de jardin, parasols, armoires démontées, planches de placards, sommiers, lits, ...,
- APPAREILS SANITAIRES : radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballons d'eau chaude, chauffe-eau, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets, ...,
- OBJETS SOLIDES DIVERS : fourneaux, poêles à mazout (réservoirs vides), fûts, bidons, vélos, poussettes, landaux, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, tapis, ...

### **DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS NON ACCEPTES**

- ORDURES MENAGERES [à présenter lors de la collecte en bacs roulants]
- DECHETS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX, AGRICOLES ET ARTISANAUX.
- DECHETS PROVENANT DES TRAVAUX PUBLICS ET ARTISANAUX : déblais, gravats, décombres, plâtres, terre, sacs de ciment, parpaings, ... [à porter par vos soins en déchetterie sous réserve de leur acceptation]
- DECHETS SPECIAUX : bouteilles de gaz, produits chimiques, solvants, peintures, batteries automobiles, bidons d'huile, ... [à porter par vos soins en déchetterie sous réserve de leur acceptation]
- DECHETS DIVERS : pneumatiques, carcasses ou pièces détachées de véhicules, fils de fer, palettes en bois, portes de garage, verre, glaces, vêtements, ... [à porter par vos soins en déchetterie sous réserve de leur acceptation]
- DECHETS VEGETAUX : souches d'arbres, tontes de gazon, branchages, tailles, feuilles, abattages d'arbres, ... [à porter par vos soins en déchetterie]



Le dépôt est limité à **3 m<sup>3</sup> maximum** par habitation et selon les dimensions et poids suivants :

- **Poids maximum par objet : 100 kilogrammes**
- **Longueur maximale par objet : 2 mètres**
- **Volume maximum par objet : 1,5 m<sup>3</sup>**